

Hamou ben Ahmed Bouras

Cote de référence	FR ANOM COL H 1687
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1687/hamoubenah
Condamné en	1890
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	18813

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

